



No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, le **mardi 10 avril 2018**, à 19 h, selon la loi et à laquelle sont présents :

Présidée par monsieur le maire Yvan Cardinal

Mesdames les conseillères Denise Bergeron, Diane Boyer et Claudine Girouard-Morel, messieurs les conseillers Alexandre Wolford, Sam Ierfino et René Lecavalier

Étaient aussi présents : Monsieur Michel Perrier, directeur général, et M<sup>e</sup> Etienne Bergevin Byette, directeur général adjoint et greffier

2018-04-128

**SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS D'AVRIL 2018 ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**PROPOSÉ PAR** Monsieur le conseiller René Lecavalier  
**APPUYÉ PAR** Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

À 19 h 00, d'ouvrir la séance ordinaire du mois d'avril 2018 et d'adopter l'ordre du jour de ladite séance.

### **PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC**

Personne ne s'est manifesté à la période de parole au public.

Monsieur le maire Yvan Cardinal mentionne que la Ville de Pincourt tiendra une activité spéciale le 22 avril 2018 dans le cadre de la Journée de la Terre. Les citoyens sont invités à participer à la visite des installations de la Régie de l'eau de l'Île Perrot.

2018-04-129

**SUJET : DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 MARS 2018 ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 MARS 2018 ET APPROBATION DESDITS PROCÈS-VERBAUX**

**PROPOSÉ PAR** Madame la conseillère Diane Boyer  
**APPUYÉ PAR** Madame la conseillère Denise Bergeron  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2018 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 mars 2018, copies desdits procès-verbaux ayant été transmises à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2018 et de la séance extraordinaire du 28 mars 2018.

2018-04-130

**SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES**

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est

**PROPOSÉ PAR** Madame la conseillère Denise Bergeron  
**APPUYÉ PAR** Madame la conseillère Diane Boyer  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois de mars 2018 conformément à l'article 5.1 alinéa 2) du Règlement numéro 838. (Liste numéro MP-2018-04)



No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

2018-04-131

SUJET :

**DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES  
AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE  
DÉCEMBRE 2017 ET LE MOIS DE MARS 2018**

---

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est

**PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De reconnaître le dépôt de la liste des transferts budgétaires autorisés par le directeur général pour le mois de décembre 2017 et le mois de mars 2018 conformément à l'article 5.1 alinéa i) du Règlement numéro 838.

2018-04-132

SUJET :

**DEMANDE DE CONGÉ SANS SOLDE – MADAME GINETTE  
LEFEBVRE – RÉCEPTIONNISTE/AGENT DE BUREAU – SERVICE  
DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES**

---

Considérant que madame Ginette Lefebvre, employée permanente depuis plus de trois (3) ans, a déposé, le 8 mars 2018, au bureau du directeur général, une demande de congé sans solde pour la période du 3 juillet au 7 septembre 2018 inclusivement ;

Considérant que la demande est conforme aux diverses dispositions de l'article 23 de la convention collective de travail en vigueur, il est

**PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'accorder à madame Ginette Lefebvre – Réceptionniste/agent de bureau – Service des travaux publics et des infrastructures, un congé sans solde du 3 juillet au 7 septembre 2018 inclusivement selon sa demande déposée.

2018-04-133

SUJET :

**DEMANDE DE CONGÉ SANS SOLDE – MADAME MIREILLE  
PÉLADEAU – TECHNICIENNE EN DOCUMENTATION –  
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE PINCOURT**

---

Considérant que madame Mireille Péladeau, employée permanente depuis plus de trois (3) ans, a déposé, le 19 mars 2018, au bureau du directeur général, une demande de congé sans solde pour la période du 5 au 31 août 2018 inclusivement ;

Considérant que la demande est conforme aux diverses dispositions de l'article 23 de la convention collective de travail en vigueur, il est

**PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'accorder à madame Mireille Péladeau – Technicienne en documentation – Bibliothèque municipale de Pincourt, un congé sans solde du 5 au 31 août 2018 inclusivement selon sa demande déposée.



No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

2018-04-134

**SUJET : DEMANDE DE CONGÉ SANS SOLDE – MADAME NATALY-ANNE MARTEL – SECRÉTAIRE – LOISIRS ET SERVICES COMMUNAUTAIRES**

---

Considérant que madame Nataly-Anne Martel, employée permanente depuis plus de trois (3) ans, a déposé, le 22 mars 2018, au bureau du directeur général, une demande de congé sans solde pour la période du 9 juillet au 3 août 2018 inclusivement ;

Considérant que la demande est conforme aux diverses dispositions de l'article 23 de la convention collective de travail en vigueur, il est

**PROPOSÉ PAR** Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
**APPUYÉ PAR** Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'accorder à madame Nataly-Anne Martel – Secrétaire – Loisirs et Services communautaires, un congé sans solde du 9 juillet au 3 août 2018 inclusivement selon sa demande déposée.

2018-04-135

**SUJET : DEMANDE DE CONGÉ SANS SOLDE – MADAME LOUISE GOSSELIN – SECRÉTAIRE – SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

---

Considérant que madame Louise Gosselin, employée permanente depuis plus de trois (3) ans, a déposé, le 26 mars 2018, au bureau du directeur général, une demande de congé sans solde pour la période du 9 septembre au 6 octobre 2018 inclusivement ;

Considérant que la demande est conforme aux diverses dispositions de l'article 23 de la convention collective de travail en vigueur, il est

**PROPOSÉ PAR** Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
**APPUYÉ PAR** Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'accorder à madame Louise Gosselin – Secrétaire – Service de l'aménagement du territoire, un congé sans solde du 9 septembre au 6 octobre 2018 inclusivement selon sa demande déposée.

2018-04-136

**SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE « FONDS RÉSERVE PARCS, TERRAINS DE JEUX ET STATIONNEMENTS » – AFFICHES POUR LES JEUX INTÉRIEURS**

---

Considérant l'approbation du projet de jeux intérieurs par la résolution 2018-02-042, adoptée en séance ordinaire le 13 février 2018, il est

**PROPOSÉ PAR** Madame la conseillère Denise Bergeron  
**APPUYÉ PAR** Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'entériner l'achat d'affiches, suivant recherche de prix, auprès de « *Infografilm* » pour la somme de 121,87 \$, toutes taxes incluses ;

Que cette dépense, financée par le « Fonds réserve parcs, terrains de jeux et stationnements », soit imputée au poste comptable 22.700.40.048.



## VILLE DE PINCOURT

No de résolution  
ou annotation

- 2018-04-137** SUJET : **NOMINATION DU MAIRE DE LA VILLE DE PINCOURT À TITRE DE DÉLÉGUÉ POUR SIÉGER AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ**
- 
- Considérant que la Ville de Pincourt a adopté une politique de développement social ;
- Considérant que la Ville fait la promotion des saines habitudes de vie, il est
- PROPOSÉ PAR** Madame la conseillère Denise Bergeron  
**APPUYÉ PAR** Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**
- Que monsieur Yvan Cardinal, maire de la Ville de Pincourt, soit nommé à titre de délégué pour siéger au sein du conseil d'administration du Réseau québécois de villes et villages en santé.
- 2018-04-138** SUJET : **DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES**
- 
- Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 5.2 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est
- PROPOSÉ PAR** Monsieur le conseiller Alexandre Wolford  
**APPUYÉ PAR** Monsieur le conseiller René Lecavalier  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**
- De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois de mars 2018 conformément à l'article 6 paragraphe c) du Règlement numéro 838.
- 2018-04-139** SUJET : **PAIEMENT MENSUEL – INFRASTRUCTURES – AVRIL 2018**
- 
- PROPOSÉ PAR** Madame la conseillère Diane Boyer  
**APPUYÉ PAR** Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**
- A) Paiement à effectuer à « *Comeau Expert-Conseil* »
- Pour le projet de reconstruction du chemin Duhamel, la somme de 18 223,54 \$, toutes taxes incluses, représentant le décompte progressif n° 8 pour les travaux de services professionnels au 28 février 2018.
- Que cette dépense financée par le règlement d'emprunt 867 soit imputée au poste comptable 22.300.10.867.
- 2018-04-140** SUJET : **DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ - ACHAT DE LAMPADAIRES POUR LE BOULEVARD CARDINAL-LÉGER**
- 
- PROPOSÉ PAR** Monsieur le conseiller Alexandre Wolford  
**APPUYÉ PAR** Madame la conseillère Denise Bergeron  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**
- D'entériner l'achat, suivant recherche de prix auprès de divers fournisseurs, de lampadaires pour la somme de 23 910,20 \$ toutes taxes incluses, auprès de « *Lumen* ».
- Que cette dépense, financée par le surplus non réservé, soit imputée au poste budgétaire 02.340.00.640.



No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

2018-04-141 SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT  
NUMÉRO 867 - MANDAT D'ÉTUDE GÉOTECHNIQUE

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavallier  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner le mandat d'étude géotechnique, suivant recherche de prix  
auprès de divers fournisseurs, pour une somme de 24 915,08 \$ toutes  
taxes incluses, auprès de « *G.S. Consultants* ».

Que cette dépense, financée par le règlement d'emprunt numéro 867,  
soit imputée au poste comptable 22.300.10.867.

2018-04-142 SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ –  
AMÉLIORATION DU DRAINAGE DU TERRAIN DE BASEBALL DU  
PARC OLYMPIQUE

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et des  
infrastructures, madame Isabel Boulay, à faire l'achat de matériaux  
divers pour l'amélioration du drainage du terrain de baseball du parc  
Olympique pour une somme maximale de 12 000 \$ toutes taxes  
incluses, auprès de divers fournisseurs.

Que cette dépense, financée par le surplus non réservé, soit imputée  
au poste comptable 22.700.10.044.

2018-04-143 SUJET : MANDAT POUR CINQ (5) ANS À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU  
QUÉBEC POUR L'ACHAT DE SEL DE DÉGLAÇAGE DES  
CHAUSSÉES (CHLORURE DE SODIUM)

Considérant que la Ville de Pincourt a reçu une proposition de l'Union  
des municipalités du Québec (UMQ) pour préparer, en son nom et au  
nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel  
d'offres pour un achat regroupé de sel de déglacage des chaussées  
(chlorure de sodium);

Considérant que les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1  
du *Code municipal* :

- permettent à une organisation municipale de conclure avec  
l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel ;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une  
municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du  
présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces  
règles ;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti  
à la *Politique de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses  
ententes de regroupement* adoptées par le conseil  
d'administration de l'UMQ ;



No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

Considérant que la Ville de Pincourt désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium) dans les quantités nécessaires pour ses activités et selon les règles établies au document d'appel d'offres préparé par l'UMQ, pour les cinq (5) prochaines années ;

**PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

Que le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récépissé au long ;

Que la Ville de Pincourt confirme, comme les lois le permettent, son adhésion à ce regroupement d'achats géré par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour cinq (5) ans, soit jusqu'au 30 avril 2023 représentant le terme des contrats relatifs à la saison 2022-2023 ;

Que, pour se retirer de ce programme d'achat regroupé, la Ville de Pincourt devra faire parvenir une résolution de son Conseil à cet effet, et ce, au moins trente (30) jours avant la date de publication de l'appel d'offres public annuel ;

Que la Ville de Pincourt confie, à l'UMQ, le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, des documents d'appels d'offres pour adjudger des contrats d'achats regroupés pour le chlorure de sodium nécessaire aux activités de la Ville, pour les hivers 2018-2019 à 2022-2023 inclusivement ;

Que la Ville de Pincourt confie à l'UMQ le mandat d'analyser les soumissions déposées et l'adjudication des contrats ;

Que si l'UMQ adjudge un contrat, la Ville de Pincourt s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle l'avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjudgé ;

Que pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Ville de Pincourt s'engage à lui fournir les quantités de produits dont elle aura besoin, en remplissant, lorsque demandé, la fiche d'information et en la retournant à la date fixée ;

Que la Ville de Pincourt reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, des frais de gestion, correspondant à un pourcentage du montant total facturé avant taxes à chacun des participants. Pour l'appel d'offres 2018-2019, ce pourcentage est fixé à 1,0 % pour les organisations municipales membres de l'UMQ et à 2,0 % pour les non membres de l'UMQ. Pour les appels d'offres subséquents, ces pourcentages pourront varier et seront définis dans le document d'appel d'offres ;

Qu'un exemplaire signé et conforme de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

2018-04-144

SUJET :

**OCTROI D'UN MANDAT POUR LE REMPLACEMENT DE L'ENTRÉE ÉLECTRIQUE DE L'INTERRUPTEUR DE TRANSFERT PRINCIPAL ET DU DISJONCTEUR PRINCIPAL DE L'USINE D'ÉPURATION DES EAUX USÉES – APPEL D'OFFRES 2018-001**

Considérant l'appel d'offres 2018-001 lancé du 19 février au 21 mars 2018 ;





No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

Considérant que l'analyse démontre que la soumission de l'entreprise « *Groupe SGM* » est conforme aux exigences ;

Firmes ayant soumissionnées	Soumission conforme	Coût (taxes incluses)
Groupe SGM	Oui	166 260,29 \$
La Cie Électrique Britton Ltée	Oui	173 037,95 \$
Parfait Électrique Inc.	Oui	184 448,64 \$
Groupe MEAS	Oui	187 668,23 \$
E.C.E. Électrique Inc.	Oui	188 103,24 \$
Les Entreprises Guy Beaulieu 2009 inc.	Oui	191 425,96 \$
Le Groupe LML Ltée	Oui	205 537,40 \$
Filtrum Construction	Oui	218 693,95 \$
PG Électrique inc.	Oui	221 627,20 \$

il est,

**PROPOSÉ PAR** Monsieur le conseiller René Lecavalier  
**APPUYÉ PAR** Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser l'octroi d'un mandat pour le remplacement de l'entrée électrique de l'interrupteur de transfert principal et du disjoncteur principal de l'usine d'épuration des eaux usées auprès de « *Groupe SGM* » pour la somme de 166 260,29 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par le fonds d'administration soit imputée au poste budgétaire 02.414.06.532.

2018-04-145

**SUJET :** **AUTORISATION DE DÉPENSE – INSPECTION PRINTANIÈRE DES BORNES D'INCENDIE**

**PROPOSÉ PAR** Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
**APPUYÉ PAR** Monsieur le conseiller Alexandre Wolford  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures, madame Isabel Boulay, suivant recherche de prix auprès de divers fournisseurs, à octroyer à « *Aqua Data* » un mandat pour l'inspection printanière des bornes d'incendie pour une somme de 12 123,54 \$ toutes taxes incluses.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02.413.00.526.

2018-04-146

**SUJET :** **AUTORISATION À LA DIRECTRICE DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES À PRÉSENTER UNE DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME « *PRIMEAU-VOLET 1 - ÉTUDES PRÉLIMINAIRES, PLANS ET DEVIS ET APPEL D'OFFRES DE SERVICES PROFESSIONNELS* » POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS POUR LA CONSTRUCTION D'UN ÉGOUT PLUVIAL SUR LA 5<sup>E</sup> AVENUE ENTRE LE CHEMIN DUHAMEL ET LE BOULEVARD CARDINAL-LÉGER**

Considérant le programme « *PRIMEAU-Volet 1 – Études préliminaires, plans et devis et appel d'offres de services professionnels* » ;

Considérant que pour être recevables, les demandes de subvention doivent être accompagnées d'une résolution du conseil municipal autorisant la présentation du projet et confirmant l'engagement de la Ville à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet, il est :



No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

**PROPOSÉ PAR** Madame la conseillère Diane Boyer  
**APPUYÉ PAR** Madame la conseillère Denise Bergeron  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser la directrice des Infrastructures à présenter le projet de réfection du chemin Duhamel au *Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire* en vue de l'obtention d'une subvention dans le cadre du programme « *PRIMEAU-Volet 1 – Études préliminaires, plans et devis et appel d'offres de services professionnels* ».

De confirmer l'engagement de la Ville de Pincourt à payer sa part de coûts admissibles et d'exploitation continue du projet.

2018-04-147

**SUJET :** DÉPENSE FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT D'UNE IMPRIMANTE/NUMÉRISSEUR POUR PLANS

**PROPOSÉ PAR** Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
**APPUYÉ PAR** Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures, madame Isabel Boulay, suivant recherche de prix auprès de divers fournisseurs, à faire l'achat d'une imprimante/numériseur pour plans auprès de « *Cansel* » pour une somme maximale de 6 892,75 \$ toutes taxes incluses.

Que cette dépense, financée par le fonds de roulement, soit imputée au poste comptable 22.300.40.537.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux de 1 378,55 \$ à compter de l'exercice financier 2019.

2018-04-148

**SUJET :** AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR L'ACHAT D'UN CAMION DE SERVICE ÉGOUT/AQUEDUC

**PROPOSÉ PAR** Monsieur le conseiller René Lecavalier  
**APPUYÉ PAR** Madame la conseillère Diane Boyer  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures, madame Isabel Boulay, à aller en appel d'offres public pour l'achat d'un camion de service égout/aqueduc.

2018-04-149

**SUJET :** DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ – ACHAT D'UN FILET POUR LE PARC SHAMROCK 1

**PROPOSÉ PAR** Madame la conseillère Denise Bergeron  
**APPUYÉ PAR** Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures à procéder à l'achat d'un filet pour le parc Shamrock 1, suivant recherche de prix auprès de divers fournisseurs, pour une somme maximale de 14 371,88 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense, financée par le surplus non réservé, soit imputée au poste comptable 22.700.40.060.





No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

- 2018-04-150**      **SUJET :**      DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ – OCTROI D'UN MANDAT POUR LA CARACTÉRISATION DU MILIEU NATUREL
- PROPOSÉ PAR** Monsieur le conseiller René Lecavalier  
**APPUYÉ PAR** Monsieur le conseiller Alexandre Wolford  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**
- D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures à octroyer un mandat pour la caractérisation du milieu naturel, auprès de « *Arbo Ressources* », suivant recherche de prix auprès de divers fournisseurs, pour une somme maximale de 11 951,65 \$, toutes taxes incluses.
- Que cette dépense, financée par le surplus non réservé, soit imputée au poste budgétaire 02.320.00.497.
- 2018-04-151**      **SUJET :**      DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ – OCTROI D'UN MANDAT POUR LE CONTRÔLE BIOLOGIQUE DE L'HERBE À POUX
- PROPOSÉ PAR** Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
**APPUYÉ PAR** Madame la conseillère Denise Bergeron  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**
- D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures à octroyer un mandat pour le contrôle biologique de l'herbe à poux, auprès de « *Arbo Ressources* », suivant recherche de prix auprès de divers fournisseurs, pour une somme maximale de 19 771,85 \$, toutes taxes incluses.
- Que cette dépense, financée par le surplus non réservé, soit imputée au poste budgétaire 02.320.00.497.
- 2018-04-152**      **SUJET :**      DÉPENSE FINANCÉE PAR LA RÉSERVE « INFORMATIQUE ET AMÉLIORATION DES RÉSEAUX » – MODERNISATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE D'ENTRÉE POUR LA BARRIÈRE DU SITE DE NEIGE USÉE
- PROPOSÉ PAR** Madame la conseillère Diane Boyer  
**APPUYÉ PAR** Monsieur le conseiller Alexandre Wolford  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**
- D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures à procéder aux achats nécessaires pour la modernisation du système de contrôle d'entrée pour la barrière du site de neige usée, suivant recherche de prix auprès de divers fournisseurs, pour une somme maximale de 4 599 \$, toutes taxes incluses.
- Que cette dépense, financée par la réserve « Informatique et amélioration des réseaux », soit imputée au poste comptable 22.300.40.036.
- 2018-04-153**      **SUJET :**      DÉPENSE FINANCÉE PAR LA RÉSERVE « INFORMATIQUE ET AMÉLIORATION DES RÉSEAUX » – SYSTÈME DE CAMÉRA ET D'INTERPHONE POUR LA BARRIÈRE DU GARAGE
- PROPOSÉ PAR** Monsieur le conseiller René Lecavalier  
**APPUYÉ PAR** Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**



No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures à procéder à l'achat d'un système de caméra et d'interphone avec interface IP pour la barrière du garage, suivant recherche de prix auprès de divers fournisseurs, pour une somme maximale de 8 048,25 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense, financée par la réserve « Informatique et amélioration des réseaux », soit imputée au poste comptable 22.300.40.037.

2018-04-154

**SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LA RÉSERVE « PROJETS D'INVESTISSEMENT EN PARC ET TERRAINS DE JEUX » – ACHAT DE JEUX AU PARC OLYMPIQUE**

---

**PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser le directeur des Loisirs et Services communautaires, monsieur Simon Grenier, à procéder à l'achat, suivant recherche de prix, d'une structure de jeux (tour) auprès de « *Tech Sport inc.* », pour une somme de 60 896,72 \$ toutes taxes incluses.

D'autoriser également le Service des travaux publics et des infrastructures à effectuer les travaux d'aménagement de la structure de jeux au parc Olympique et à effectuer les dépenses requises pour une somme de 10 000 \$ toutes taxes incluses.

Que ces dépenses financées par la réserve « Projets d'investissement en parc et terrains de jeux » soient imputées au poste comptable 22.700.10.003.

2018-04-155

ANNULÉE PAR LA  
RÉSOLUTION  
2018-05-188

**SUJET : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC DANS LE CADRE DE « L'APPEL DE PROJETS EN DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES AUTONOMES 2018-2019 »**

---

Considérant que la Ville de Pincourt a prévu un budget de 69 100 \$ pour la réalisation du projet ;

Considérant la subvention du Ministère de la Culture et des Communications d'une somme de 40 900 \$ ;

Considérant les exigences du programme d'aide financière du Ministère de la Culture et des Communications du Québec, il est

**PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser le dépôt de la demande dans le cadre du programme « Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes » du Ministère de la Culture et des Communications.

De désigner madame Sylvie de Repentigny, régisseuse à la bibliothèque, comme mandataire aux fins de ce projet.



No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

2018-04-156

**SUJET : RENOUELEMENT DE L'ENTENTE D'OCCUPATION CONJOINTE  
AVEC ROGERS COMMUNICATIONS INC.**

---

Considérant l'entente d'occupation conjointe intervenue entre Rogers Communications inc. et la Ville de Pincoirt le 7 mai 2013 pour une durée initiale de cinq (5) ans du 1<sup>er</sup> août 2013 au 31 juillet 2018 ;

Considérant que cette entente peut être prolongée pour deux (2) options consécutives de cinq (5) ans chacune, il est

**PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'aviser Rogers Communications inc. de la volonté de la Ville de Pincoirt de se prévaloir de l'option de renouvellement prévu à l'entente du 7 mai 2013. D'autoriser, au besoin, monsieur Michel Perrier, directeur général, et monsieur Yanick Bernier, directeur du Service d'urgence et de protection incendie, à signer pour et au nom de la Ville de Pincoirt, tout document portant sur le renouvellement de cinq (5) ans de l'entente d'occupation conjointe.

2018-04-157

**SUJET : CRÉATION D'UNE ORGANISATION MUNICIPALE DE SÉCURITÉ  
CIVILE (OMSC)**

---

Considérant que le conseil municipal de la Ville de Pincoirt voit l'importance de poursuivre la prévention et la préparation en fonction du plan d'action déposé par le Ministère de la Sécurité publique le 1<sup>er</sup> mars 2018, en étroite collaboration avec les officiers de la Direction générale de la Ville et de la direction du Service d'urgence et de protection incendie, il est

**PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

Qu'une organisation municipale de sécurité civile (OMSC) soit créée ;

Que les personnes suivantes soient nommées officiellement pour occuper les postes suivants :

- Monsieur Michel Perrier, coordonnateur des mesures d'urgence ;
- Monsieur Yanick Bernier, coordonnateur des mesures d'urgence, substitut # 1 ;
- Monsieur Stéphane Séguin, coordonnateur des mesures d'urgence, substitut # 2 ;

Que ceux-ci s'assurent de la nomination et du remplacement des différents responsables de mission et de leurs substituts en cas d'absence, ainsi que du maintien et de la mise à jour du plan de mesures d'urgence interne.

Cette résolution abroge toutes les nominations antérieures concernant le plan de sécurité civile de la Ville de Pincoirt.

2018-04-158

**SUJET : AJOUT DE CANDIDATS POUR LA COHORTE 2015-2016 DANS LE  
CADRE DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA  
FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES OU À TEMPS  
PARTIEL**

---



No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

Considérant les demandes du Ministère de la Sécurité publique afin d'obtenir le remboursement du coût défrayé par la Ville de Pincourt pour la formation « Pompier 1 » pour les années 2015-2016, il est

**PROPOSÉ PAR** Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
**APPUYÉ PAR** Madame la conseillère Diane Boyer  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De confirmer que la Ville de Pincourt a payé pour la formation « Pompier 1 » pour un pompier en 2015 ainsi qu'un deuxième en 2016.

2018-04-159

**SUJET :** NOMINATION DE NOUVELLES RUES – RUE DE LA COOPÉRATIVE (LOT 5 488 139) ET CHEMIN DE LA POINTE-AUX-RENARDS (LOTS 5 488 135 - 5 488 136 – 5 488 137)

Considérant la recommandation de la Commission des infrastructures, des travaux publics et de l'aménagement du territoire du 26 mars 2018, il est

**PROPOSÉ PAR** Monsieur le conseiller René Lecavalier  
**APPUYÉ PAR** Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De nommer « rue de la Coopérative » la rue projetée (lot 5 488 139) et de nommer « chemin de la Pointe-aux-Renards » la rue projetée (lots 5 488 135, 5 488 136 et 5 488 137).

2018-04-160

**SUJET :** TENUE DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – MARS 2018

**PROPOSÉ PAR** Madame la conseillère Diane Boyer  
**APPUYÉ PAR** Madame la conseillère Denise Bergeron  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De reconnaître la tenue des commissions du conseil municipal comme suit :

Commission générale élargie

- 5 mars 2018

Commission de développement social, des services communautaires et loisirs

- 5 mars 2018

Commission de développement durable

- 12 mars 2018

Commission d'administration de finances

- 19 mars 2018

Commission de sécurité publique

- 19 mars 2018

Commission des infrastructures, des travaux publics et de l'aménagement du territoire

- 26 mars 2018



No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

2018-04-161

**SUJET :** ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 846-02 – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 846 – RÈGLEMENT REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU STATIONNEMENT N° 805 ET SES AMENDEMENTS (RMH330), TEL QU'AMENDÉ

Considérant la présentation de l'avis de motion du Règlement numéro 846-02 – Règlement modifiant le Règlement numéro 846 – Règlement remplaçant le règlement relatif au stationnement n° 805 et ses amendements (RMH330), tel qu'amendé, en séance extraordinaire le 28 mars 2018 sous la résolution 2018-03-124, il est

**PROPOSÉ PAR** Madame la conseillère Denise Bergeron  
**APPUYÉ PAR** Monsieur le conseiller Alexandre Wolford  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter le projet de Règlement numéro 846-02 – Règlement modifiant le Règlement numéro 846 – Règlement remplaçant le règlement relatif au stationnement n° 805 et ses amendements (RMH330), tel qu'amendé.

2018-04-162

**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 845-02 – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 845-01 – RÈGLEMENT CRÉANT UN PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE COMPLÉMENTAIRE AU PROGRAMME « ACCÈSLOGIS »**

Madame la conseillère Diane Boyer annonce qu'un règlement modifiant le Règlement numéro 845-01 - Règlement créant un programme d'aide financière complémentaire au programme « AccèsLogis » sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure. Ce règlement visera à incorporer les nouvelles demandes de la Société d'habitation du Québec (SHQ).

2018-04-163

**SUJET :** ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 845-02 – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 845-01 – RÈGLEMENT CRÉANT UN PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE COMPLÉMENTAIRE AU PROGRAMME « ACCÈSLOGIS »

Considérant la présentation de l'avis de motion du Règlement numéro 845-02 – Règlement modifiant le Règlement numéro 845-01 - Règlement créant un programme d'aide financière complémentaire au programme « AccèsLogis » en séance ordinaire le 10 avril 2018 sous la résolution 2018-04-162, il est

**PROPOSÉ PAR** Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
**APPUYÉ PAR** Madame la conseillère Denise Bergeron  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter le projet de Règlement numéro 845-02 – Règlement modifiant le Règlement numéro 845-01 - Règlement créant un programme d'aide financière complémentaire au programme « AccèsLogis » afin d'y incorporer les nouvelles demandes de la Société d'habitation du Québec (SHQ).

### PÉRIODE DE QUESTIONS :

La période de questions a débuté à 19h 30 et s'est terminée à 19 h 39.



No de résolution  
ou annotation


2018-04-164

VILLE DE PINCOURT

SUJET : LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 AVRIL 2018

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 39, de lever la Séance ordinaire du 10 avril 2018.

  
YVAN CARDINAL  
MAIRE

  
ME ETIENNE BERGEVIN BYETTE  
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT ET GREFFIER